



AGIRAGRI

AGIRAGRI participait dimanche 25 février au #SIAPRO, à une table-ronde sur l'installation, organisée par le Groupe REUSSIR. Antoine Guillemet, éleveur dans l'Allier et client du cabinet Auverco membre d'AGIRAGRI, est venu témoigner de son parcours, de son installation en Gaec familial et de l'importance d'un accompagnement de qualité pour mener à bien son projet et l'adapter quand il le faut.

Eric Quineau, co-gérant d'AGIRAGRI, Directeur associé et Président du Pôle Agricole du cabinet Fiteco (Fitagri) confirme l'importance de bien s'entourer. « Dans le processus d'accompagnement de la transmission et de l'installation en agriculture, la pédagogie joue un rôle central. Il s'agit de démystifier les étapes, en travaillant étroitement avec les banquiers et les notaires pour préserver l'équilibre familial, construire la juste valeur de l'entreprise et veiller à ce que personne ne soit lésé, a insisté Eric Quineau. L'élaboration d'un prévisionnel avec le jeune repreneur en est une étape clé. Nous l'interrogeons sur ses motivations à s'installer, ses ambitions à court et moyen terme. Mais, au-delà des chiffres, c'est l'humain qui est primordial : instaurer un raisonnement, prendre le temps de définir une stratégie adaptative face aux événements. »

Anticiper, piloter et s'adapter

En tant que cabinets d'expertise-comptable indépendants, les membres d'AGIRAGRI, sont des « passeurs d'entreprises », grâce à une relation de confiance qui leur permet d'avoir un discours authentique avec leurs clients et de les placer dans une situation favorable. Pour le porteur de projet, cela passe notamment par le parcours de professionnalisation, à ne pas négliger car il offre une opportunité d'être bien accompagné, de définir son projet, d'évaluer ses compétences, d'échanger, de construire et d'anticiper. Il faut aussi trouver la juste valeur de l'entreprise, pour le cédant comme le repreneur, et aussi souvent la famille, entre valeur de rentabilité, valeur patrimoniale et valeur de repreneabilité.

« Le jeune doit être acteur de son projet, afin de le maîtriser et d'en comprendre les enjeux. La constitution d'un prévisionnel est une étape clé. Il est primordial qu'il prenne en compte la rémunération de l'exploitant, même si elle n'est pas toujours prélevée. Sinon, le projet ne sera pas viable à long terme. Il est donc important de bien calibrer son EBE - excédent brut d'exploitation. Cet indicateur est essentiel à connaître et à garder en tête. Il doit permettre à l'exploitant d'assurer son train de vie, de payer les impôts qui en découlent, les annuités d'emprunts, mais aussi de se constituer une trésorerie. Nous partons du modèle souhaité par le client pour calculer l'EBE et déterminer ensemble les facteurs clés de réussite pour atteindre l'équilibre financier. »

La vidéo de la table-ronde bientôt disponible ICI.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/installation-lenjeu-de-laccompagnement/>